

L'attractivité plurielle d'une station océane Lacanau-Océan dans le sud-ouest de la France

Jean-Pierre Augustin

Volume 26, numéro 2, été 2007

L'attractivité touristique des territoires

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1070945ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1070945ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0712-8657 (imprimé)

1923-2705 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Augustin, J.-P. (2007). L'attractivité plurielle d'une station océane : lacanau-Océan dans le sud-ouest de la France. *Téoros*, 26(2), 39–45.
<https://doi.org/10.7202/1070945ar>



L'attractivité plurielle d'une station océane

Lacanau-Océan dans le sud-ouest de la France

Jean-Pierre Augustin

L'invention du tourisme ne peut pas être dissociée de l'émergence d'une société qui découle à la fois du siècle des lumières – qui accentue la liberté des individus –, de la révolution industrielle – qui facilite les déplacements – et de l'ouverture territoriale – qui favorise l'usage de nouveaux espaces (Knafo, 1992). C'est dans ce contexte que se créent les lieux touristiques, soit par détournement de l'usage de parcelles du territoire, en modifiant les représentations que l'on s'en fait, soit par appropriation d'espaces en partie ignorés par les populations locales, comme la plage pour les communes du bord de mer. Ainsi s'inventent des lieux touristiques, qui, du XIX^e siècle au XXI^e siècle, accroissent leur attractivité à partir de marqueurs qui laissent leur empreinte sur l'espace et produisent l'identité touristique (Rieucau et Lageiste, 2006). Les travaux d'historiens (par exemple Corbin, 1989), de géographes (Dewailly, 1990) et de sociologues (Urbain, 1994) relatent la profusion de ces lieux touristiques qui deviennent des figures organisatrices des spatialités contemporaines et des attracteurs d'aménagements.

La station touristique de Lacanau-Océan, créée *ex nihilo* en 1906 dans le sud-ouest de la France, à 50 kilomètres de Bordeaux (carte 1), est ici exemplaire pour analyser, dans un contexte particulier, les déterminants de l'attractivité, qui peut être résumée en trois éléments principaux : le désir de rivage et de nature, l'offre résidentielle diversifiée et la pluralité des activités proposées. Cet ensemble pluriel permet l'étude des éléments attractifs liés à la proximité d'une métropole de 800 000 habitants, mais aussi à l'héliotropisme régional, national et international. Pour comprendre la construction

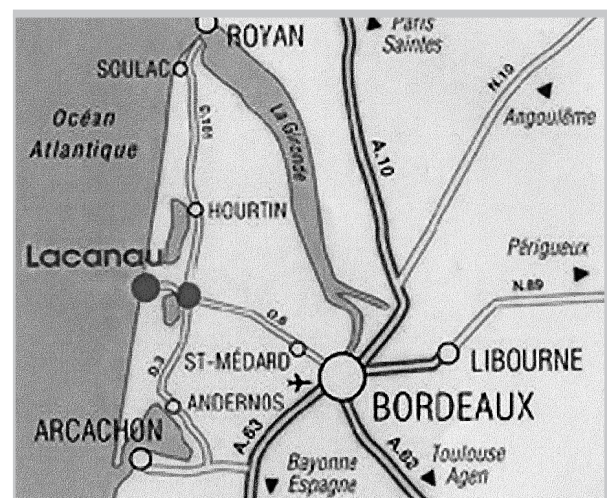
progressive de ces marqueurs d'attractivité où se mêlent les liens entre espaces concrets et symboliques, il convient d'abord de rappeler la création de la station et son expansion inscrite dans les grands projets d'aménagement à partir des années 1960. Il faut ensuite approfondir l'évolution cumulative des trois éléments d'attractivité évoqués en soulignant le passage d'un tourisme de destination à un tourisme davantage résidentiel : en 2006, date du centenaire, la station compte plusieurs milliers de résidences principales et secondaires, offrant au total près de 25 000 lits, mais elle accueille, les journées ensoleillées de l'été, plus de 80 000 personnes par jour.

La mise en tourisme de Lacanau-Océan

La côte Aquitaine, comme celle du Languedoc-Roussillon, a été longtemps inexploitée, même si plusieurs stations balnéaires ont acquis une grande réputation. Arcachon se développe grâce à l'arrivée du chemin de fer à La Teste en 1842, puis à son prolongement jusqu'à la station où les villas du front de mer et de la ville d'hiver se multiplient. Au nord, la station de Soulac est créée en 1846 et s'agrandit après la construction de la voie ferrée du Médoc en 1875. Au sud, Capbreton a été un port important aussi longtemps que l'Adour y eut son estuaire ; il ne connaît un renouveau qu'avec le tourisme, la construction d'immeubles et d'un port de plaisance. Entre ces trois stations, à l'histoire plus ancienne, la plupart

Carte 1

Lacanau-Océan à proximité de Bordeaux



Source : Jean-Pierre Augustin, collection personnelle.

des villes nouvelles du bord de mer peuvent être considérées comme des projections sur la côte Aquitaine des bourgs anciens. Ces petites stations océanes ont des caractéristiques communes : implantées au point d'aboutissement sur la mer de la route ou de la voie ferrée venant du bourg, elles sont nées de la volonté des notables locaux, grands propriétaires ou commerçants pour la plupart. Construites dans la lettre pré littorale selon un plan en damier, elles favorisent une architecture nouvelle de chalets et de villas à laquelle succèdent les premiers lotissements qui annoncent la démocratisation et proposent des habitations diversifiées généralement de plus petites dimensions. Le développement des stations balnéaires maritimes ou lacustres se prolonge jusqu'à la fin des années 1950, où l'essor du tourisme estival pose de nouveaux problèmes d'aménagement et entraîne une intervention publique dans une perspective d'ensemble (Cassou-Mounat, 1997).

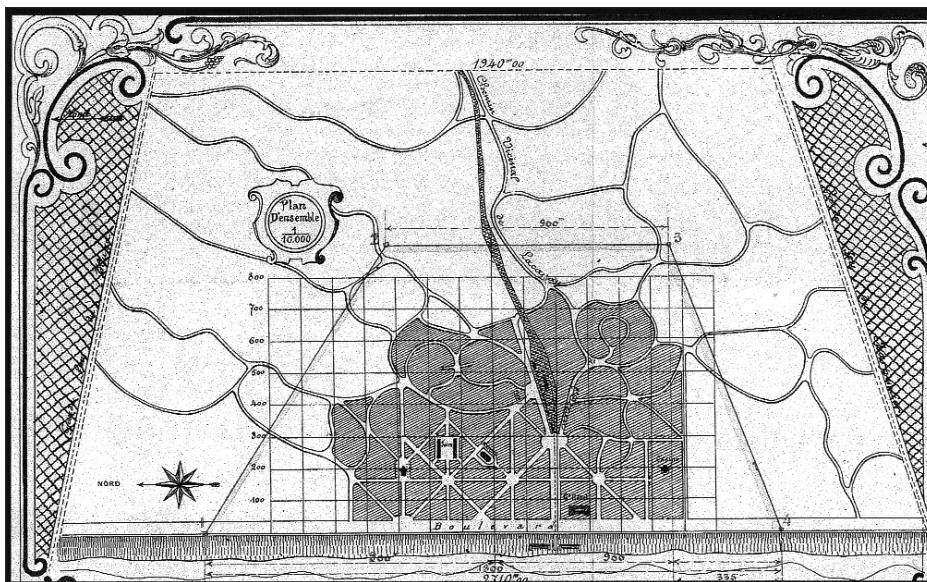


La création ex nihilo

À la fin du XIX^e siècle, la commune de Lacanau installée à l'intérieur des terres, sur la rive est d'un étang, n'est reliée à l'océan que par des chemins qui sinuent entre les dunes et permettent l'exploitation des pins maritimes pour fournir du bois, des poteaux de mines et de la résine. L'idée de prolonger la voie ferrée de Lacanau ville jusqu'à l'océan est lancée en 1884 et c'est en 1890 que la Société immobilière de Lacanau et du chemin de fer de Lacanau à l'océan est créée sur l'initiative de Pierre Ortal et de Jean-Émile Fougère, propriétaires et ingénieurs de la région (Magnon, 2006).

Le plan de 1903 établi par la Société immobilière propose un premier tracé de la station et des équipements nécessaires à son développement. Situé en bordure d'océan, ce plan mêle les formes géométriques des allées proches du littoral et les formes arrondies des rues plus éloignées qui épousent la topographie dunaire. La station s'inscrit dans un trapèze dont le grand côté face à la mer mesure 1800 mètres et le plus petit à l'est 900 mètres. Le grand trapèze qui délimite alors la station est bordé au sud et au nord par deux pare-feu qui la protègent de la forêt. Les premiers terrains sont commercialisés à la fin de 1904, mais ce n'est qu'en 1905 que la voie de chemin de fer de Lacanau ville à l'océan est ouverte avec la construction de la gare et des premiers commerces. La station est officiellement inaugurée en 1906 ; elle compte déjà plus de 80 chalets, villas et commerces. Il faut attendre 1910 pour que la route permette aux premières voitures d'y accéder.

Dès cette époque, la station s'inscrit dans la valorisation touristique de la côte Aquitaine en utilisant différents types de marqueurs. D'abord la nomination des lieux régionaux, celle des choronymes puisqu'elle se présente comme une station de la « Côte d'Argent » en référence aux brisants argentés des vagues ; celle des toponymes en ajoutant à Lacanau l'épithète générique d'océan qui renseigne sur la destination. Ensuite les marqueurs urbanistiques, la gare, le grand hôtel, le casino, la place de la foire, déjà mentionnés sur la carte, de même que l'accès à la plage, sont prévus. Les villas du bord de l'océan qu'on appelle chalets et dont l'ar-



Lotissement de la Société immobilière de Lacanau et du chemin de fer de Lacanau à l'océan.
Miniature extraite du plan n° 1 établi en 1903

Le premier plan de la station en 1903.

Source : Jean-Pierre Augustin, collection personnelle.

chitecture de plusieurs rappelle le style mauresque (Primavera, Bonnamy, Giralda en référence à un monument de Séville...), d'autres sur les dunes forment une ville d'hiver, comparable, en plus modeste à celle d'Arcachon, puis les hôtels (de la Paix, Marian, Pavillon...), les cafés-restaurants (de la gare, de la Côte d'Argent...) et d'autres commerces constituent la trame de la station (Callède, 2004).

Enfin, le marqueur majeur et destination privilégiée des touristes reste la plage. L'océan n'est alors qu'un décor et la mer est perçue comme dangereuse. L'accès à la plage centrale est facilité par la construction d'escaliers, les touristes viennent admirer le déferlement des vagues, mais ce n'est que très progressivement que les baigneurs, en presque tenue de ville, s'aventurent au bord de l'eau. Les tentes de



Villa « La Vague ».

Source : Jean-Pierre Augustin, collection personnelle.

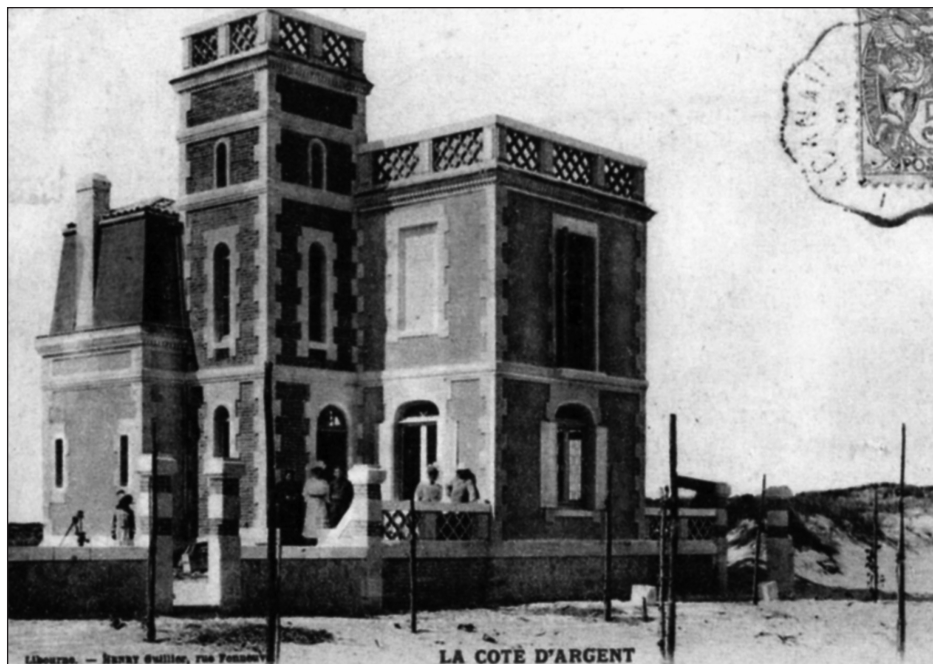


plage font leur apparition vers 1920 et en 1930 les bains Lacaze proposent un établissement disposant d'eau de mer chauffée, modeste précurseur de ce que sera plus tard la thalassothérapie. Pour les plus courageux, une corde tendue entre des poteaux de mine permet une baignade sécurisée.

Dès 1920, Lacanau-Océan est mentionné dans l'annuaire départemental de la Gironde : «Lacanau-Océan, à 50 kilomètres de Bordeaux, station balnéaire de la Côte d'Argent». En 1921, le syndicat d'initiative de la station est créé. La question d'en faire une commune distincte de la ville de Lacanau est alors posée, mais la scission ne se réalise pas et la station reste une excroissance de la commune historique. Durant l'entre-deux-guerres, les chalets, les villas et les commerces se multiplient. Le lotissement Mathio-frères prolonge la station vers le sud en 1927 en divisant 60 hectares de forêts et en ouvrant la plage des Écureuils. L'occupation allemande et la construction du « mur de l'Atlantique » suspendent un temps l'expansion qui ne reprend qu'après 1950 et ne trouve un second souffle qu'avec les grands projets d'aménagement de la côte Aquitaine dans les années 1960. Ces projets, inscrits dans une perspective volontariste d'organisation du territoire, se préoccupent des zones littorales insuffisamment utilisées et cherchent, dans l'esprit des « trente glorieuses », à moderniser le pays et à capter une partie du flux touristique attiré par la mer et le soleil, et notamment l'Espagne.

L'expansion touristique (1960-2006)

Avant les débuts de la Mission interministérielle d'aménagement de la côte Aquitaine (MIACA), diverses études avaient été entreprises afin de coordonner le développement touristique du littoral, mais les projets disparates et parfois contradictoires ont justifié la création de la MIACA le 20 octobre 1967, avec l'objectif de favoriser l'aménagement côtier en évitant une extension inconsidérée et anarchique du tourisme. Pour cela, des mesures de protections foncières sont prises (180 000 hectares de zones d'aménagement différé) et le schéma directeur est approuvé par le gouvernement en 1972 et en 1974. Ce schéma institue un équilibre entre les sites d'urbanisation appelés unités principales d'aménagement (UPA) et les zones d'es-



Villa « Les Genêts ».

Source : Jean-Pierre Augustin, collection personnelle.

paces naturels dénommées secteurs d'équilibre naturel (SEN). Une des idées principales est de refuser le développement touristique *ex nihilo*, comme cela avait été le cas sur la côte du Languedoc-Roussillon, et de favoriser l'aménagement des installations touristiques à partir des stations existantes. Trois orientations sont proposées : d'abord la définition d'un produit touristique aquitain où les notions de nature et d'espace sont valorisées ; ensuite, anticipant les effets de la décentralisation de 1982, la responsabilité du rôle des collectivités locales est affirmée ; enfin, la vocation sociale du tourisme aquitain est clairement avancée.

Dans le schéma d'aménagement de la côte Aquitaine, Lacanau se situe dans l'UPA 3 et doit devenir un pôle attractif en renouvelant son parc immobilier vieillissant, ses infrastructures relatives à l'adduction d'eau, à l'électrification, à la lutte contre l'érosion maritime et éolienne et aux communications routières. Après plusieurs projets, quelques réalisations intermédiaires comme celles des lotissements de la Gringue Sud et Nord et des tractations avec l'Office national des forêts (ONF) pour échanger des terrains appartenant à l'État avec d'autres de la commune, l'aménagement touristique de Lacanau-Océan démarre véritablement en 1974.

Deux grandes opérations sont programmées. D'abord la construction, très contestée, d'un ensemble immobilier en front de mer. Cette opération, intitulée Océanide, comprenant au départ six barres d'immeubles de cinq à six étages, est destinée à engager le processus de modernisation de la station. Elle est revue à la baisse, mais reste un des éléments marquants de l'urbanisme littoral, en permettant d'aménager l'esplanade située entre la dune et les bâtiments. Si les « baines » artificielles alimentées en eau de mer au pied des immeubles n'ont pas été maintenues, la promenade qui prolonge le boulevard historique offre à la station un nouvel espace public qui renforce son urbanité.

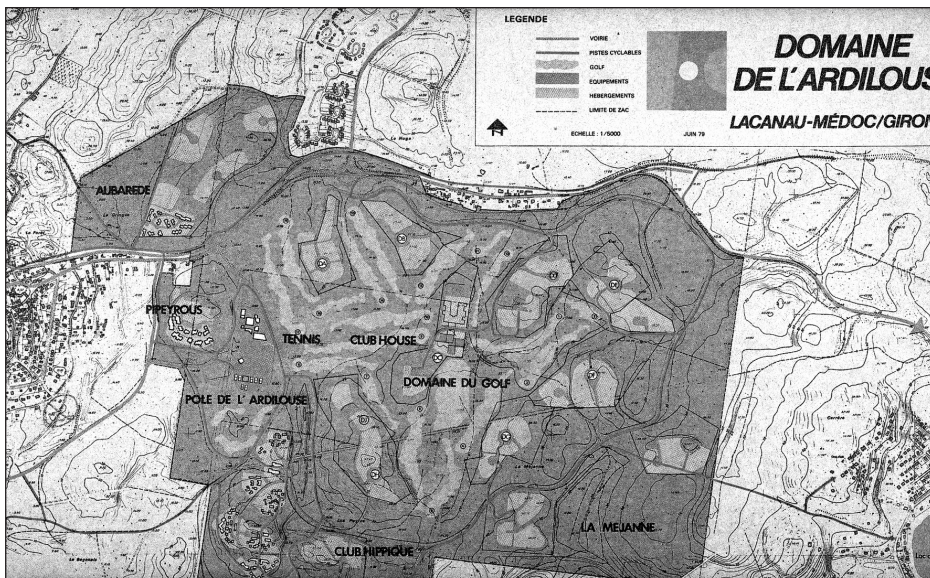
Ensuite la zone d'action concertée (ZAC) de l'Ardilouse est lancée. Elle correspond à l'extension des équipements et des lotissements en forêt. Le pôle de l'Ardilouse s'organise autour d'un golf de 18 trous sur un parcours de 6200 mètres inauguré en 1980 et d'un ensemble d'équipements sportifs comprenant des courts de tennis, un club-house, des gymnases et autres terrains de sport. Ce marquage doit affirmer le caractère sportif de la station et servir d'appel aux lotissements programmés dans les clairières de la forêt. De fait, les immeubles et les villas portant les attributs et les symboles recherchés se multiplient.



Côté sport, on note les Résidences des As et des Cracks dès 1978, les Résidences du Golf, les Villas du Golf, le Domaine du Golf, ou encore le Drive, le Village Cheval, le Surf, le Green Parc, l'Orée des Greens, les Hauts des Greens, le Green Land, l'Atlantic Green. D'autres lotissements font référence à la nature, aux dunes et à la forêt, comme le Parc de la Dune, la Lisière des Pins, le Bidaou, les Palombes, les Maisons de la Forêt, l'Albatros, la Pinède du Baganais. D'autres encore tel Eden Parc ou Vital Parc s'inscrivent dans des perspectives immobilières de grand standing. Des hôtels, des instituts de remise en forme, le centre d'activités sportives de l'Union des centres de plein air (UCPA) ou le Village Pierre et Vacances ouvert en 2000 prolongent l'offre résidentielle (photo ci-contre).

Ces aménagements périphériques à la station historique complètent l'empreinte nominale du tourisme contemporain. Au régionalisme (la côte Aquitaine), au choronyme (la station de la Côte d'Argent), au toponyme (Lacanau-Océan) s'ajoute toute une série d'odonymes qui, en nommant les quartiers, participent à la production de repères touristiques et renseignent sur l'évolution des valeurs attribuées aux lieux. La station toujours identifiée par l'attrait de l'océan et de la plage s'ouvre à des activités multiples, celle des randonnées en forêt (pédestres, cyclistes, équestres), celle des sports de balles (tennis, golf, trinquet, squash, *paddle*...), celle de l'équitation autour du village Cheval, de l'acrobranche et bien d'autres encore (Augustin, 1998).

Le marquage sportif de la station avec de nouvelles palettes d'activités et la construction des lotissements est accompagné des grands travaux d'infrastructure afin de finaliser la mise en tourisme. Le boulevard de l'océan est remodelé avec une promenade longeant la plage, la construction de places, l'installation de mobiliers publics, une voie de six mètres de large, des parcs de stationnement en contrebas et des plantations diverses. D'autres espaces publics, squares, placettes, parcs et pistes se multiplient avec une signalétique renouvelée. La Maison de la glisse, la première construite sur la côte atlantique, offre une série de lieux d'activités et se prolonge au nord par un skateparc (planchodrome) et au sud par une passerelle vénitienne enjambant la déserte des bateaux vers l'océan ; elle souligne le passage d'une station balnéaire à



Le domaine de l'Ardilouse et le golf immobilier.

Source : Jean-Pierre Augustin, collection personnelle.

une station surf (Augustin, 1994). Le grand Casino ouvert en juillet 2000 à l'entrée de la ville et la multiplication des dancings de la rue centrale renforcent encore l'image et l'attractivité touristique. Les axes routiers sont aménagés avec des ronds-points payagers, des entrées de ville et surtout l'ouverture de nouvelles pénétrantes qui facilitent l'accès au nord de la station ou aux plages du sud. Enfin, les déviations des routes d'accès à la commune permettent la fluidité du trafic depuis Bordeaux, avec les contournements du Moutchic, de Sainte-Hélène et de Lacanau ville.

L'attractivité plurielle de Lacanau-Océan

La mise en tourisme de Lacanau-Océan se réalise par étapes successives. Celle de la création inscrit dans un paysage naturel la première empreinte d'une station balnéaire, reprenant les tendances du début du siècle où s'inventent de nouvelles formes d'appropriation territoriale et de loisirs liées à la valorisation du temps libre (Viart, 2002). Il s'agit d'un tourisme de destination pour les classes moyennes et populaires et d'un tourisme de résidences secondaires pour les classes aisées. Cette première phase se poursuit et se renforce jusqu'aux années 1960. Une deuxième étape, celle du tourisme de masse, portée par la croissance économique, la modernité, les mobilités, et soutenue par les directives volontaristes de la MIACA, favorise l'expansion

accélérée du territoire touristique. La construction de milliers de logements complétée par des hôtels, des campings, des équipements sportifs et des espaces publics renouvelle les marqueurs attractifs de la station qui s'organisent autour de trois composantes : le désir de rivage et de nature, la pluralité des activités proposées et l'enracinement résidentiel.

Le désir de rivage, la plage et les jeux de vagues

Le désir de rivage a commencé au milieu du XVIII^e siècle en Angleterre et aux Pays-Bas (Corbin, 1989), avant de se manifester sur les côtes françaises. Le lancement des premières stations balnéaires, pratiquement un siècle avant celle de Lacanau-Océan, a été le fait d'une société aristocratique internationale dont le mode de vie était fondé sur les promenades, les réceptions et des représentations diverses de la nature. Les villes balnéaires sont alors le prolongement des agglomérations de l'Europe du Nord-Ouest et en particulier de Londres et de Paris ou de quelques grandes villes régionales. Le lancement tardif de Lacanau-Océan, modeste station provinciale créée *ex nihilo* dans un environnement de pleine nature, prolonge vers l'océan le désir des bordelais. Cette création, qui n'a pas les attributs de stations historiques établies à partir d'un port ou d'une ville, permet d'analyser, plus qu'ailleurs, les spécificités et les transformations des marqueurs d'attraction.



L'attrait principal est d'abord la plage, espace naturel de sable transporté par les courants maritimes et où la houle déverse ses rouleaux dans un mouvement incessant où se mêlent le bruit des brisants, les couleurs de la mer et de l'écume et les formes sans cesse changeantes des vagues. Ce décor édénique a été le premier attracteur car il souligne pour les touristes le passage d'un monde urbain organisé autour du travail à un monde naturel ouvert aux loisirs. D'abord lieu de découverte et de contemplation, la plage et les vagues deviennent progressivement et surtout, après 1960, lieu et support d'activités physiques. Les jeux de plage, les baignades, le passage dans les rouleaux, puis l'arrivée d'engins sportifs permettant de capter la puissance des flots pour jouer avec les vagues transforment les représentations et les pratiques.

Les premières planches de surf apparaissent vers 1963, le *bodyboard* (surf horizontal) vers 1966, la planche à voile vers 1972, le *funboard* (planche à voile de saut) vers 1978, le *skim*, le *kneesurf*, le kayak-surf et d'autres engins diversifient les jeux avant qu'une dernière invention, le *kite-surf* (planche à cerf-volant) qui permet à la fois de surfer et de sauter les vagues ne modifie les usages de l'océan vers 2000. Ainsi se constitue un dispositif scénique où les vagues sont la scène, l'océan le décor, la plage à la fois les coulisses et les tribunes, rappelant le théâtre avec la frontalité de la scène et les regards tournés vers l'océan. Ce décor grandeur nature offre les signifiants qui rejoignent les théories classiques de la symbolique humaine, notamment celles de la vie et du passage, et intègrent de surcroît les attributs du sacré, le mystère, la pureté, voire la peur (Augustin, 1997).

Pratiquées toute l'année, ces activités, dans leurs formes extrêmes, sont réservées à quelques dizaines d'initiés, mais sont appropriées sous des formes plus modestes par des centaines de pratiquants. L'organisation d'une compétition internationale de surf, la première en Europe, le « Lacanau pro », renforce à partir de 1989 l'image et l'attrait des sports de vagues. Jouant sur ces attraits, les magasins, les boutiques et les écoles de surf se multiplient. La station balnéaire se transforme en station surf et Lacanau se couvre d'indices, de signes, de symboles et d'attributs spatiaux illustrant cette mutation (Arnaud, 1999).

Or la plage, pour la majorité des vacanciers, reste un lieu de repli où l'on se retranche autour de rituels d'installation qui symbolisent la volonté de tourner le dos au monde, à la ville. Chacun s'assied face à la mer, délimite son territoire de sable, installe son parasol, sa serviette de bain et ses ustensiles de plage (Urbain, 1994). Les milliers de plagistes qui envahissent le bord de mer ne s'installent cependant pas au hasard. Au-delà de la plage historique limitée à quelques centaines de mètres, les plages se sont élargies sur plusieurs kilomètres en favorisant la spécialisation des lieux et des pratiques. La plage centrale reste classique et ouverte aux « familles textiles », les plages périphériques, favorisant la libération des corps, s'égrainent ensuite, celles des couples et des monokinis, celles des célibataires et des nudistes (Barthe-Deboussy, 2003) et, plus au sud en direction du Porge, celle des homosexuels. Les classes d'âge se mêlent et se séparent, certaines plages sont surtout réservées aux enfants autour des clubs qui leur sont destinés, d'autres aux adolescents, d'autres encore aux plus âgés.

Ainsi, Lacanau-Océan, plus que d'autres stations, illustre l'attractivité croissante que représentent, dans l'imaginaire et les pratiques, le désir de rivage, la plage, les vagues et l'océan. En l'espace de quelques dizaines d'années, cet univers attirant attire des dizaines de milliers d'urbains qui abandonnent les habits de la ville pour une communion avec la nature qui symbolise de nouveaux processus fusionnels.

L'offre plurielle des activités et le jeu du catalogue

Si la plage et les vagues restent les attraits majeurs de la station, son élargissement en forêt et les équipements qui y ont été aménagés sont devenus d'autres marqueurs attractifs. Ces aménagements associés au cadre naturel des dunes, de la forêt et, plus à l'est, du lac offrent une série d'installations qui s'organisent autour d'un maillage de circulation relié à quatre pôles de loisir. Le pôle des sports de balle dispose de plusieurs dizaines de courts de tennis de plein air et couverts, ainsi que d'un golf de dix hectares offrant un parcours de jeu de six

kilomètres, prolongé par le golf-école de l'UCPA. Le pôle d'activité hippique organisé autour du « village Cheval » propose des initiations et des perfectionnements dans un site minutieusement aménagé ; outre la diversité des activités offertes, ces deux pôles, liés à des réseaux nationaux et internationaux, organisent des compétitions locales, régionales et internationales. Le pôle d'activités libres s'établit à partir des plages, mais aussi des pistes cyclables et des circuits de randonnée en forêt entre l'océan et les plans d'eau intérieurs. Enfin, le pôle d'activités lacustres rassemble les pratiques de voile, de planche à voile et de ski nautique.

Ces pôles fonctionnent au maximum durant la période estivale, mais visent à élargir leur accès toute l'année en s'appuyant sur l'effet d'attraction de la métropole bordelaise et sur les lotissements, les centres de vacances et les lieux d'hébergement. Le développement des pratiques de loisirs sportifs qui s'organisent à partir de lieux polarisés à Lacanau amène chacun à participer au jeu du catalogue et à diversifier ses activités. Il s'inscrit dans les tendances fortes de la société qui se résument à trois processus majeurs liés à l'individuation, à la diversification et à la délocalisation des activités (Augustin, 1995).

Le processus d'individuation est indissociable de mutations globales et de la transmission des modèles qui ne jouent plus seulement sur les cadres familial, scolaire ou institutionnel. L'idée même de modèle est en partie dépassée quand les temps sociaux ne peuvent plus se définir comme des temps inscrits dans des calendriers fixes. Dans ce contexte se forment des cultures mobiles, des pratiques éphémères, indépendantes des lieux traditionnels de socialisation. À côté des sports gérés par les fédérations sportives, la progression du sport loisir illustre un mouvement où la pratique devient un but en soi et l'individu ne se sent plus autant solidaire des autres pratiquants de la même discipline. La cohésion et la conscience du groupe d'appartenance se défont et les loisirs sportifs deviennent des objets de consommation parmi d'autres (Haumont, 1995).



La mairie annexe de Lacanau-Océan.

Photo : Jean-Pierre Augustin

La multiplication d'activités sportives correspond au besoin d'expression et de singularisation des individus. La tendance se manifeste par hybridation autour des sports classiques (basket et terrains de jeux, tennis et squash...) et surtout autour des sports de plein air et des sports de glisse liés aux dérivés du surf (*bodyboard*, *bodysurf*, *kayak-surf*, *skim*...). Toutes les disciplines, notamment les plus anciennes comme la bicyclette sous ses formes diverses (vélo, VTT, cyclotourisme...) sont touchées par le phénomène. L'apparition de valeurs plus individuelles qui transforment le rapport à soi et le rapport aux autres joue aussi sur le rapport à l'espace et favorise la création et l'émergence de nouvelles territorialités qui prolongent l'espace de résidence bien au-delà du logement. La faveur des activités de plein air et de pleine nature, comme l'attrait pour le courant écologique, témoignent de ce mouvement où se recomposent de nouvelles solidarités et se juxtaposent les territoires de l'ici et ceux de l'ailleurs.

La tendance en cours conduit à la multiplication et à l'extension de territoires sportifs (Augustin, 2007). À l'évidence, les mobilités se sont accentuées et Lacanau, située à proximité de l'agglomération bordelaise, offre une qualité de milieux naturels associés à des valeurs paysagères et climatiques qui exercent une forte attraction et expliquent le flux des déplacements des Bordelais (Augustin et Favory, 1998). Ces espaces, antinomiques de l'espace urbain, sont appropriés par les citoyens qui

recréent des territoires identitaires, alors que ceux du quotidien se défont et changent de sens. Les individus, mais aussi les institutions, participent à ce mouvement centrifuge qui entraîne avec lui d'autres formes de loisir. Les pôles d'activités qui se créent sur le littoral, autour des sports de balle, des loisirs nautiques, des sports de glisse, des activités hippiques ou des pratiques autogérées, renforcent encore l'attraction de la station en favorisant la diversification des loisirs. Ils s'inscrivent de plus en plus dans la mouvance de la métropolisation (Augustin, 2002) et participent à l'ère de la ville archipel marquée par des discontinuités urbaines malgré une relative continuité des modes de vie et de culture.

L'enracinement résidentiel

Le troisième marqueur attractif de la station est lié aux résidences secondaires qui sont plus qu'un prolongement de l'habitat principal. Les premières villas à l'architecture sophistiquée du front de mer ou de la ville d'hiver comme les petits chalets de la ville basse étaient surtout des maisons de vacances. Mais, avec l'entrée dans une société de déplacements rapides, de stratégies de trajets résidentiels (Ascher, 1995) pour les temps libérés et la retraite, ces résidences changent de fonction. Elles fixent plus durablement les populations et s'inscrivent dans le phénomène de « birésidentialité » qui les transforme plus souvent en maisons principales et réaménage le territoire, notamment à proximité des grandes villes (Gaucher, 2002).

L'histoire des lotissements de Lacanau, de leur mode d'appropriation et d'occupation, est en cette matière révélateur. D'abord parce que les logements s'ouvrent aux classes moyennes et pas seulement aux classes les plus riches. Ensuite du fait qu'ils soulignent dans leur diversité les stratégies promotionnelles mises en œuvre pour capter les nouveaux acquéreurs. Les premiers villages lotis comme les As ou les Cracks proposaient de petits appartements à des prix peu élevés ; puis, dans la perspective des golfs immobiliers, les résidences et les chalets des Greens diversifient l'offre des logements selon une hiérarchie allant de la villa standard à celle de haut standing. Divers concepts architecturaux sont mis en œuvre comme ceux des maisons en bois sur pilotis d'inspiration scandinave dans le secteur de Vital Parc, ou encore ceux proches du nouvel urbanisme étatsunien visant à recréer des communautés. Un des exemples les plus caractéristiques est fourni par Eden Parc où des maisons identiques avec chacune sa piscine privée s'inscrivent dans des catégories fiscales particulières. Pour souligner la diversité des offres, on peut noter que le lotissement voisin, le Village Pierre et Vacances, reproduit avec ses rues, ses maisons accolées et ses places l'image du village provençal ; la piscine et sa plage, le restaurant, l'hôtel pour accueillir les amis, mais aussi le centre d'activités collectives pour les enfants et les jeunes avec son théâtre de plein air, favorisent, à la différence d'Eden Parc, les activités collectives. Il y a bien d'autres exemples qui évoquent la diversité de l'offre résidentielle, mais la tendance amorcée est aujourd'hui à la transformation du statut de résidence secondaire en résidence principale, tendance qui participe à un enracinement périphérique des urbains qui, plus mobiles dans leurs trajectoires professionnelles, sont à la recherche de lieux stables et protégés servant de point de fixation pour des familles éloignées ou recomposées où se mêlent parfois plusieurs générations. Au-delà des touristes étrangers ou éloignés, Lacanau-Océan se situe de plus en plus, comme les villes du bassin d'Arcachon, dans la mouvance de la métropole bordelaise (Augustin et Favory, 1998).

Lacanau-Océan, petite station océane de l'Aquitaine, créée plus tardivement que les stations historiques de la côte atlantique, est exemplaire pour analyser la



mise en tourisme d'un lieu naturel, les mutations des représentations qu'il suscite et les déterminants actuels de son attractivité. La station balnéaire des débuts s'est métamorphosée en station surf en adoptant de surcroît les traits spécifiques de la modernité des temps libres. Elle se transforme en petite ville touristique disposant progressivement des services d'une banlieue résidentielle. On peut poser l'hypothèse d'une construction post-touristique dans la mesure où le tourisme s'inscrit dans un genre urbain commun et Lacanau-Océan dans la métropolisation de Bordeaux. Ce lieu, parmi d'autres, permet l'exploitation du désir d'individuation et d'invention de soi en jouant sur l'ubiquité des espaces qui nous habitent et que nous habitons. Il s'affirme comme une figure de la spatialité contemporaine où se mêlent les formes concrètes de l'enracinement et de l'ouverture.

Jean-Pierre Augustin est professeur à l'Institut d'aménagement, de tourisme et d'urbanisme de l'Université Michel de Montaigne- Bordeaux 3.

Bibliographie

- Arnaud, Jean-Paul (1999), *Lacanau, l'émergence d'une station surf*, mémoire de maîtrise en géographie, Université de Bordeaux 3.
- Ascher, François (1995), *Métapolis ou l'avenir des villes*, Paris, O. Jacob.
- Augustin, Jean-Pierre (dir.) (1994), *Surf Atlantique, les territoires de l'éphémère*, Pessac, MSHA (Maison des sciences de l'homme).
- Augustin, Jean-Pierre (1995), *Sport, géographie et aménagement*, Paris, Nathan.
- Augustin, Jean-Pierre (1997), « L'émergence des stations surf sur le littoral aquitain », *Espaces*, n° 52, p. 120-127.
- Augustin, Jean-Pierre (1998), « Générations d'équipements sportifs », *Les Annales de la Recherche urbaine*, n° 79, p. 5-13.
- Augustin, Jean-Pierre (2002), « Les dynamiques socio-spatiales des pratiques sportives », dans Armel Huet et Guy Saez (dir.), *Le règne des loisirs*, Paris, L'Aube et DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale), p. 135-164.
- Augustin, Jean-Pierre (2007), *Géographie des sports*, Paris, Armand Colin.
- Augustin, Jean-Pierre, et Michel Favory (1998), « Bordeaux et la métropolisation culturelle de la Gironde », *Sud-Ouest européen*, n° 2, p. 79-92.
- Barthe-Deloizy, Francine (2003), *Géographie de la nudité*, Paris, Bréal.

- Callède, Jean-François, (2004), *Mémoire en images de Lacanau*, Éd. Alan Sutton.
- Cassou-Mounat, Micheline, (1997), *La vie humaine sur le littoral des Landes de Gascogne*, Paris, Champion.
- Corbin, Alain (1989), *Le territoire du vide*, Paris, Aubier.
- Dewailly, Jean-Michel (1990), *Tourisme et aménagement en Europe du Nord*, Paris, Masson.
- Gaucher, Jean-François (2002), « L'évolution des résidences secondaires en Bretagne », dans J. Viart (dir.), *La France des temps libres et des vacances*, p. 139-148.
- Haumont, Antoine (1995), « Les variations géographiques du sport », dans J.P. Augustin et J.P. Callède (dir.), *Sport, relations sociales et actions collectives*, Pessac, MSHA, p. 51-60.
- Knafou, Rémy (1992), « L'invention du tourisme », dans A. Bailly et al., *Encyclopédie de géographie*, Paris, Economica, p. 851-864.
- Magnon, René (2006), *Lacanau-Océan a cent ans : 1906-2006*, Éd. Ville de Lacanau.
- Rieucou, Jean, et Jérôme Lageiste (dir.) (2006), *L'empreinte du tourisme*, Paris, l'Harmattan.
- Urbain, Jean-Didier (1994), *Sur la plage, mœurs et coutumes balnéaires*, Paris, Payot.
- Viart, Jean (2002) (dir.), *La France des temps libres et des vacances*, Paris, L'Aube et DATAR.

TÉOROS



Revue de recherche en tourisme

Revue de recherche en tourisme

Profil

Éditions : courante et future

Index des articles

Abonnements

Information aux collaborateurs

Ressources et liens

Coordonnées

www.teoros.uqam.ca

Un outil pour vos recherches

Venez découvrir le résumé indexé de plus de 400 articles portant sur le tourisme !